

Enquête « Mobilité »

Personnes salariées uniquement

Madame, Monsieur,

La commune réalise auprès des **personnes salariées** une étude sur la mobilité liée au travail. Nous souhaitons pour cela que vous répondiez aux questions ci-après.

Merci de remplir un questionnaire par personne.

(Si vous avez besoin de plusieurs formulaires, vous pouvez faire des copies, les imprimer à partir de notre site www.voulon.fr ou les prendre à la mairie)

Vous travaillez à :

- Moins de 10 km de Voulon
- Entre 10 et 20 kms de Voulon
- A plus de 20 kms de Voulon

Lieu de travail (commune) :

- _____
- _____
- _____

Vous utilisez *:

- Votre voiture personnelle
- Un véhicule « deux roues » (scooter, moto, vélo...)
- Les transports en commun (bus, train)
- Un véhicule de fonction

** Plusieurs réponses possibles*

Vous faites du co-voiturage ;

- Toujours
- Parfois
- Jamais

Utilisez-vous les stations de co-voiturage ? Oui Non

Etes-vous satisfait de votre mode de transport actuel pour aller au travail ?

Oui Non

Quelles sont selon vous les principaux problèmes liés à la mobilité à Voulon :

- Les coûts
- Les horaires et la fréquence des transports en commun
- Le manque d'organisation du co-voiturage
- Les distances

Bénéficiez-vous déjà d'une aide à la mobilité ?

Oui

Non

Vos commentaires :

Vos coordonnées (facultatif) :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

A retourner avant le 7 SEPTEMBRE 2019 à :

MAIRIE DE VOULON – 1 place de la Mairie – 86700 VOULON

ou par mail : voulon@departement86.fr

Vous pouvez retrouver cette enquête sur notre site Internet : www.voulon.fr

Les informations collectées sont réservées à l'usage de la commune. Les données personnelles ne font l'objet d'aucune communication et ne sont conservées que le temps nécessaire à l'enquête.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat de la mairie.